

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Maintien et Actualisation des Compétences



Objectifs de la formation : 2 domaines de compétences

Le participant assure la mise à jour de ses connaissances et compétences en matière de secours et de prévention aux risques professionnels. Au vu d'intervenir efficacement en portant secours à une victime.

Durée 1 jour (7 heures)

Effectif 4 à 10 personnes
(Conformément au document de référence de l'INRS)

Pré-requis Être titulaire du certificat de SST

Public concerné
Tout public

Méthodes pédagogiques

Les cours se déroulent en alternance entre théorie et pratique définis par des activités de :

- Découverte, d'apprentissage
- Interactivité, quizz et jeux de rôle...

Ressources pédagogiques

Supports vidéos, maquillage, matériels pédagogiques...

Evaluation

- Formative, tout le long de la formation par de la reformulation, des ateliers d'apprentissage.
- Certificative, par des mises en situation d'accidents de travail simulées. Conformément aux grilles d'évaluation de l'INRS.

Validation

Délivrance d'un certificat valable 2 ans.

Délai d'accès :

Toutes les inscriptions doivent être validées 3 jours maximum avant la date de la formation.

Tarif intra et présentiel

Nous contacter



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Des dispositifs pédagogiques sont élaborés et adaptés en fonction du handicap.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Retour d'expériences sur la réalisation des gestes de premiers secours et sur la mise en place d'action de prévention durant les 2 ans.

- Réactivation mémoire des bases en prévention (mécanisme d'apparition d'un dommage, les 9 principes généraux, analyse d'une situation de travail, et d'une situation d'accident, proposition d'action de prévention)
- Focus sur la protection et l'alerte dans l'organisation des secours
- Examiner la victime
- Mises en situation d'accidents de travail simulées
 - Saignements abondants, étouffement
 - Perte de connaissance
 - Arrêt cardiaque
 - Les malaises
 - Les traumatismes (des os et articulations, brûlures, plaies)



La formation est assurée par un formateur certifié par la branche INRS et Assurance Maladie / Risques Professionnels

Habilitation n°14082020/2020/SST-01/O/12

Toute demande spécifique peut être étudiée.